



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 février 2001
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants suppléants de l'Ukraine au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des notes verbales datées des 21 et 24 février 2001 de la Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, indiquant que M. Markiyan Z. Kulyk, M. Vyacheslav Yatsyuk, M. Volodymyr Bandura et M. Ihor Semenyuk ont été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
